

BOUSSAN

Non à la fermeture de la trésorerie

SOCIAL Le maire de Boussan s'oppose à la fermeture de la trésorerie d'Aurignac, prévue pour le 1er janvier 2018. Patrick Boube appelle à un «front commun» pour tenter de sauver le site.

Dans une lettre adressée à la fin du mois de juillet à la Direction régionale des finances publiques, Patrick Boube, maire de Boussan, revient sur une décision présentée aux organisations syndicales en juin dernier, la confirmation de la fermeture des trésoreries d'Aurignac et d'Aspet au 1er janvier 2018.

« Le programme du candidat Macron, dans sa rubrique ruralité, annonçait le développement de maisons de services publics qui regrouperont dans un même lieu divers services essentiels à la vie quotidienne, poste, prestations sociales, accès à l'emploi, mais dont on ne connaît pas encore réellement le contenu... J'aimerais mettre en place, comme en 2008, un front unique de combat (élus, personnels, syndicats, commerçants, population...) contre cette intention qui met à mal le service public de

proximité en milieu rural que représente la trésorerie d'Aurignac et les conditions de vies de nos concitoyens qui connaissent des difficultés financières et qui ne procèdent ni au règlement par prélèvement automatique, ni par TIP », indique Patrick Boube.

Enjeu sociétal

Il poursuit : « Il est important de permettre à ces personnes de se rendre au guichet de la trésorerie pour y déposer leur règlement par chèque ou espèces ou négocier des échéanciers, ce qui relève aujourd'hui, plus qu'hier encore, d'un enjeu sociétal. Vous ne pouvez pas ignorer non plus que notre territoire est classé en zone de revitalisation rurale (ZRR) et que l'éloignement occasionné par une telle fermeture provoquerait une évidente augmentation des distances à parcourir pour nos concitoyens,



Patrick Boube.

pour le dépôt des régies et par conséquent une perte de temps considérable pour les agents de nos collectivités, des risques aggravés pour le transport des fonds et un accroissement des frais de missions pour nos communes. Ce n'est pas un quelconque projet de permanences qui résoudrait ces demandes. C'est pourquoi, je proposerai à tous mes collègues élus et utilisateurs de la trésorerie d'émettre la plus vive protestation pour que votre décision soit reconsidérée », conclut le maire du village. La rentrée s'annonce chaude à Boussan ! *Ph. Jouret*